

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
11 et 12 octobre 2022

Déchets : prévention, recyclage et sensibilisation en priorité.

Nécessité de prévenir la production de déchets, de sensibiliser, d'améliorer le recyclage, d'adapter l'action régionale à chaque territoire : autant d'attentes exprimées par le CESER et qui sont prises en compte dans l'action de la Région telle que présentée dans une « feuille de route pour l'animation du volet déchets du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ».

En effet, au titre de l'aménagement du territoire et du développement économique, la Région dispose de deux compétences en matière de déchets et d'économie circulaire :

- Elle est cheffe de file pour l'économie circulaire au travers du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).
- Elle est chargée de la *planification et de l'animation* de la prévention et de la gestion des déchets au travers du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) qui, par un volet déchets, prévoit la planification en la matière.

Consulté sur l'animation de la prévention et de la gestion des déchets, le CESER souhaite renouveler sa vigilance quant aux situations différentes et spécifiques de chaque territoire. Les collectivités ne sont pas toutes propriétaires des infrastructures de collecte et de traitement des déchets, n'en maîtrisent pas forcément les coûts au regard de l'inflation actuelle, et n'ont pas tous les moyens d'investir. Permettre un égal accès à l'information sur les financements régionaux disponibles est un défi.

Enfin, la question du prix de la gestion des déchets est un sujet d'inquiétude des citoyennes et citoyens dans les territoires. Il convient d'être attentif aux coûts de la gestion des déchets facturés aux ménages, qui peuvent être amenés à augmenter avec la mise en place de nouvelles procédures de collecte séparée des déchets.

Retrouvez l'intégralité de l'avis du CESER « [Feuille de route pour l'animation du volet déchets du SRADDET](#) »

CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

Pour plus d'informations : contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr